

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00847
Numéro SIREN : 347 421 273
Nom ou dénomination : 2AS-CAROL

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2019 sous le numéro de dépôt 1933

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 2.A.S. CAROL
58 bld Gustave Roch
MIN
44200 NANTES

pour l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 882 265 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	3 026 562 Euros
- Résultat net comptable,	231 411 Euros

Fait à ST HERBLAIN
Le 21/12/2018

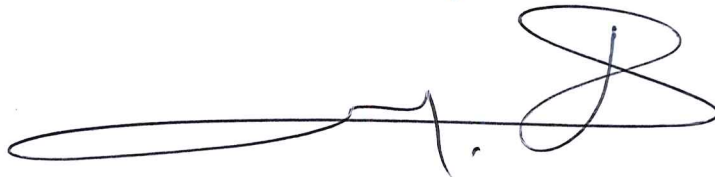
DENAUD Laurent
Expert-comptable

DUFLEIT Muriel
Collaborateur

Comptes annuels
Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

SARL 2.A.S. CAROL
58 bld Gustave Roch
MIN
44200 NANTES

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a large, stylized loop.

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 58 bld Gustave Roch 44200 NANTES Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 3 4 7 4 2 1 2 7 3 0 0 0 1 7 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>		N-1 <u>3 0 0 9 2 0 1 7</u>		
		Brut <u>1</u>		Amortissements, provisions <u>2</u>		Net <u>3</u>		
						Net <u>4</u>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 145	AG	12 759	4 387	4 206	
	Fonds commercial (1)	AH	15 245	AI		15 245	15 245	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	150 000	AK		150 000	150 000	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	54 502	AS	27 474	27 028	33 773	
	Autres immobilisations corporelles	AT	70 506	AU	58 646	11 860	17 360	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX	108 876	AY		108 876	8 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	5 812	BI		5 812	5 812	
	TOTAL (II)	BJ	422 087	BK	98 879	323 208	234 396	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT	193 853	BU		193 853	189 716	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	266 806	BY	6 576	260 230	225 870	
	Autres créances (3)	BZ	24 801	CA		24 801	35 240	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	1 075 551	CG		1 075 551	1 008 238	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 623	CI		4 623	6 444	
	TOTAL (III)	CJ	1 565 633	CK	6 576	1 559 057	1 465 507	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 987 720	IA	105 455	1 882 265	1 699 903		
Renvois : (1) Dont droit au bail	15 245	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	5 812	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

QUADRANT US Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.00.....0.00.....)	DA	400 000		400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	40 000		40 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	835 049		635 974
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	231 411		244 075
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 506 460		1 320 049
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 248		76 849
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	47 089		65 968
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	249 769		166 978
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 379		69 683
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	319		376	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	375 805		379 853	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 882 265		1 699 903
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	358 031		351 988	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LE FICHIER NUMÉRIQUE À CONSERVER PAR LE DÉPOSITAIRE

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2 A S. CAROL</u>		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 025 806	FB		FC	3 025 806	2 975 921	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	755	FH		FI	755
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		3 026 562	FK		FL	3 026 562	2 977 900
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 556	8 399	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	31	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 030 140	2 986 330
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 151 637	2 096 489	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(4 137)	(4 340)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 768	10 757	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	145 214	137 867	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 155	20 204	
	Salaires et traitements*					FY	254 471	249 635	
	Charges sociales (10)					FZ	91 559	85 015	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	17 038	23 035
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	15	6 521	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 685 721	2 631 047	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	344 419	355 283	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		58	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP		58	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	514	829	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	514	829	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(514)	(771)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	343 905	354 512	

LE COMPTAIRE A CONSERVER PAR LE DEBITAIRE

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			7 866	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 500		31 667	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 500		39 532	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	52		62	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 344		21 497	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 396		21 559	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(896)		17 973	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	8 421		15 721	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	103 177		112 689	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 032 640		3 025 920	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 801 229		2 781 845	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	231 411		244 075	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 556		8 399	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	33 495		41 176	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 4 940 obligatoires A9 28 555						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
PCEAC IMMOBILIAIRES CORPORELLES		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
PENALITES		52				
VCEAC IMMOBILIAIRES CORPORELLES		3 344				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	178 970	KE		KF	3 420			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	54 502	KT	3 950			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	25 605	KW		KX			
		Matériel de transport *					KY	22 009	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	21 945	LC		LD	948		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK	8 000	LL		LM	100 876			
	TOTAL III					LN	132 061	LO		LP	105 774			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
Autres participations					8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 812	1U		1V					
TOTAL IV					LQ	5 812	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	316 843	0H		0J	109 194				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						1		2		3				
										4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	182 390	IX	182 390	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions					IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	3 950	MJ	54 502	MK	54 502	ML	54 502	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers					IU		MM	25 605	MN	25 605	MO	25 605
		Matériel de transport					IV		MP	22 009	MQ	22 009	MR	22 009
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	22 892	MT	22 892	MU	22 892	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND	108 876	NE	108 876	NF	108 876		
TOTAL III					IY	3 950	NG	233 884	NH	233 884	NI	233 884		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations					I0		OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	5 812	2F	5 812	2G	5 812	
	TOTAL IV					I3		NJ	5 812	NK	5 812	2H	5 812	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	3 950	OL	422 087	OM	422 087		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

SECORA

(Ne pas reporter le montant des centimes)

QUADREALUS Informatique - EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF	3 239	PG		PH	12 759
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	7 354	QB	608	QC	27 474
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	1 067	QF		QG	22 249
	Matériel de transport		QH	QI	4 000	QJ		QK	15 401
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	1 380	QN		QO	20 996
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT	
	TOTAL III		QU	QV	13 801	QW	608	QX	86 120
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ON	OP	17 040	OQ	608	OR	98 879

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

SECORA

 Formulaire obligatoire à conserver par le déclarant
 QUADRANTUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	6 576	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	6 576	TY	TZ	UA	6 576
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 576	UB	UC	UD	6 576
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 812	UV	5 812	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6 946		6 946						
	Autres créances clients	UX	259 861		259 861						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 982		15 982					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 220		3 220					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	5 581		5 581					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	18		18						
	Charges constatées d'avance	VS	4 623		4 623						
	TOTAUX				VT	302 042	VU	302 042	VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	384		384						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	27 865		10 091		17 774				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	249 769		249 769						
Personnel et comptes rattachés		8C	17 593		17 593						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 238		30 238						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0		0						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 548		2 548						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	47 089		47 089						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	319		319						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	375 805	VZ	358 031	17 774			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	48 594	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for 'Désignation de l'entreprise', 'Exercice N, clos le', 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Includes sub-sections like 'BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE' and 'PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE'.

QUADRA TUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT 12 201

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
PROV. TVS	9K 15	9L 3 062
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN 15	YO 3 062
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	244 075		Dividendes		ZD	199 075					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE	45 000						
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	OF	244 075			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	244 075				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	33 314		22 466					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	12 944		17 072					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 687		6 104					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	3 086							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	92 184		92 225					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	145 214		137 867				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	5 809		5 653					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	13 345		14 550					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	19 155		20 204				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	179 307		176 178					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	143 229		141 395					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	91 261							
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	GIFFARD TRANSPALE	3 950	608		3 342
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)			
				⑦	⑧	⑨		19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
I - Immobilisations *	1	2 500	(842)	(842)						
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> ou 12.8% <input type="radio"/> 2.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="radio"/> *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/> *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 2 . A . S . CAROL

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

Page 41
DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SARL 2.A.S. CAROL										Néant <input type="checkbox"/>			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/10/2017					et clos le : 30/09/2018					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	3 026 562		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	3 026 562		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	22		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF	1 000		
Variation positive des stocks										OD	4 137		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	2 556		
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	7 714		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)													
Achats										ON	2 162 405		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	111 901		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	15		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	2 274 321		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	759 955
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	759 955		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	3 026 562	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	6		
Période de référence					GY	01/10/2017	GZ		30/09/2018				
Date de cessation							HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP	6		
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

QUADRATUS informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Nb de parts ou actions	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	<input type="text" value="MR"/>	Nom patronymique	<input type="text" value="CAROL"/>	Prénom(s)	<input type="text" value="PASCAL"/>
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text" value="99.60"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text" value="498"/>
Naissance :	Date <input type="text" value="040172"/>	N° Département	<input type="text" value="44"/>	Commune	<input type="text" value="NANTES"/>
		Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>		
Adresse :	N° <input type="text" value="7"/>	Voie	<input type="text" value="B RUE D'ANJOU"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text" value="HAUTE GOULAINÉ"/>		
		Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>		

Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance :	Date <input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>		
		Pays	<input type="text"/>		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 2 A S CAROLdu 01/10/2017Adresse 58 bld Gustave Roch MIN 44200 NANTESau 30/09/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	CAROL PASCAL GERANT	7 BIS RUE D'ANJOU 44115 HAUTE GOULAINÉ
2	CAZAJOUS NICOLAS VENDEUR	17 RUE DE LA GARE DE LEGE 44200 NANTES
3	EVAIN ANTOINE PREPARATEUR VENDEUR	11 AVENUE ARMAND DUEZ APPT A14 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
4	FOUCHER VERONIQUE COMPTABLE	5 RUE MICHEL STROGOFF 44300 NANTES
5	HODE DANIEL PREPARATEUR LIVREUR	LIEU DIT LA BROUSSE 44260 COUFFE
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	133 000			133 000				133 000
2	23 989			23 989				23 989
3	17 430			17 430				17 430
4	29 689			29 689				29 689
5	21 092			21 092				21 092
6								
7								
8								
9								
10								
**	225 200			225 200				225 200

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	300
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 336
Total	3 636

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩ :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ⑪	228 836	- de l'exercice 2018 ⑪	337 632
- de l'exercice précédent ⑫	233 147	- de l'exercice précédent ⑫	349 167
Nom et qualité du signataire CAROL PASCAL Gérant		A NANTES le 14/01/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2 AS - CAROL SARL
Capital de 400 000 Euros
Siège social : 58 bd Gustave Roch
44261 NANTES Cedex
347421273 RCS NANTES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JANVIER 2019**

L'an deux mil dix-neuf
Le 22 janvier,
A 16 heures ,

Les associés de 2 AS – CAROL , société à responsabilité limitée au capital de 400 000 Euros, divisé en 500 parts de 800 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur CAROL Pascal, propriétaire de 498 parts,
Madame CAROL Christelle, propriétaire de 2 parts.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la société,

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal CAROL, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce ; et décision à cet égard.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2018,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code du commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, qui s'élèvent à un montant global de 14.567 Euros et qui ont donné lieu à une imposition de 4856,00 Euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 231410,64 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	231 410,64 Euros
A titre de dividendes bruts aux associés Soit 80 Euros par part	40 000,00 Euros
Le solde	191 410,64 Euros

En totalité au compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 1 026 459,90 Euros.

Les associés sont informés que les revenus distribués seront soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%, prélevé et payé directement par la société (sauf option expresse et irrévocable des associés de l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédent ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 :
45 000,00 Euros soit 90 Euros par part
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
Aucun dividende distribué

Exercice clos le 30 septembre 2015:
Aucun dividende distribué

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

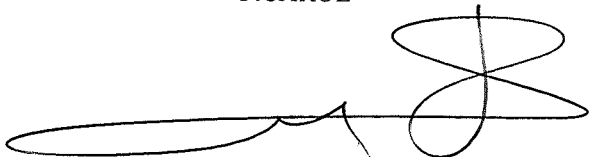
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

P.CAROL



C.CAROL

